

Fortisgate | Les recommandations de la commission d'enquête

# Nollet: "Le rapport final est déforcé"

- ▶ L'Ecolo Nollet regrette la rupture du consensus entre majorité et opposition.
- ▶ Et appelle Didier Reynders à tirer "les enseignements" du tableau établi en commission.

ENTRETIEN  
MARTIN BUXANT

Seul représentant francophone de l'opposition à la commission d'enquête, l'Ecolo Jean-Marc Nollet revient sur les travaux parlementaires.

**Comment jugez-vous les conclusions auxquelles la commission est parvenue?**

Un travail sérieux a été effectué autour de l'inventaire des contacts entre magistrature et cabinets ministériels, ce travail s'est effectué dans le consensus. Même quand on a du qualifier certains contacts de "problématiques". Le problème, c'est qu'il fallait avoir le courage de tirer les conclusions qui s'imposent... et qui se sont imposées pour la "première phase" (le juge-

ment en première instance). Le problème vient dans la seconde (en appel) et la troisième phase (avant les démissions de Leterme et Vandeurzen). La majorité s'est cachée derrière le fait que des procédures judiciaires et disciplinaires étaient en cours. Or certains contacts posent clairement un problème de violation de la séparation des pouvoirs, nous aurions pu clairement l'écrire.

**Regrettez-vous cette rupture de la règle du consensus?**

Oui. Jusque lundi, majorité et opposition avaient travaillé ensemble. Mais ensuite, le SPA et Ecolo ont voulu supprimer certains conditionnels que la majorité a imposés. Nous aurions aussi voulu avoir la certitude que la commission d'enquête reprendrait effectivement ses travaux à l'issue des procédures judiciaires et disciplinaires.

**Est-ce que cela déforce le rapport final de la commission d'enquête Fortis?**

Oui. Le rapport final est entaché de ce clivage, la dynamique de travail a été brisée. On travaillait par-delà le clivage majorité/opposition et les partis de la majorité n'ont



■ "Le PS a régulièrement essayé de concilier les positions majorité/opposition."

pas pu s'engager à poursuivre dans cette voie.

**Considérez-vous que le PS a été plus offensif que les autres partis de la majorité?**

Oui, dans une série de propositions. Le PS a régulièrement essayé de proposer des accommodements entre l'opposition et la majorité. Là, ce sont eux qui ont proposé de dire que les contacts

étaient "inquiétants". Mais ils ont refusé d'assumer les conséquences de ces gestes inquiétants posés par les uns et les autres. Pour moi, le PS ne va pas au bout de sa logique: quand on est inquiet de quelque chose, il faut expliquer pourquoi.

**Le ministre des Finances et son chef de cabinet sont pointés dans votre tableau: que lui recommandez-vous d'adopter comme attitude?**

A ce stade, j'appelle le ministre des Finances à étudier soigneusement le tableau des contacts et les conclusions sur la phase en première instance. Qu'il en tire tous les enseignements. Qu'il considère son action ainsi que celle de ses collaborateurs.

**La crédibilité du ministre des Finances Didier Reynders est-elle mise à mal?**

Il est bien démontré que son cabinet a eu des contacts problématiques avec la magistrature. Mais il est aussi clairement démontré qu'en amont de contacts noués par d'autres cabinets ministériels (Leterme et Vandeurzen), on retrouve le cabinet de Didier Reynders. ■

## Giet: "Le PS ne voulait pas de crise"

▶ "La solidarité avec la majorité a primé", dit le PS Thierry Giet.

Thierry Giet (PS) analyse les conclusions de la commission d'enquête Fortis.

**Comment évaluez-vous les travaux de la commission?**

La partie la plus importante de notre rapport, c'est le listing des contacts entre magistrature et cabinets ministériels. Ce tableau est la colonne vertébrale de notre rapport. A partir de là, chacun peut se forger une opinion...

**Regrettez-vous qu'un clivage entre majorité et opposition soit intervenu?**

Je suis content que le vote sur la première partie - la phase en première instance - soit unanime. C'est là que nos travaux ont été les plus complets. Sur la seconde phase, on est ennuyé par les procédures parallèles. C'est un peu dommage qu'on se soit divisés. Nollet estimait qu'on pouvait déjà conclure à un problème au niveau de la séparation des pouvoirs. Je ne suis pas d'accord.

**Le PS défend-il une deuxième phase de la commission d'enquête?**

Ça ne fait aucun doute: pour nous, il faut revenir sur l'enquête a posteriori. Une nouvelle commission doit



■ "Dommage de s'être divisés."

pouvoir retravailler les dossiers avec le résultat des autres enquêtes.

**Comment évaluez-vous la solidarité gouvernementale durant les travaux de la commission?**

Sur la problématique des faits, c'est clair que nous avons des opinions divergentes. Je ne dirais pas que c'est la grande sérénité qui a régné, car chacun accusait l'autre d'intentions malveillantes. Mais le PS a dit: ça ne vaut pas une crise de gouvernement.

**Le ministre des Finances doit-il assumer des responsabilités à la lumière de votre tableau des contacts?**

La responsabilité politique dépend de la conscience de chacun. Chacun agit en fonction de sa propre conscience.

M.Bu.

## Brotcorne: "on a fait du beau travail"

▶ Le député CDH estime que la commission a évité les pièges.

Christian Brotcorne, chef du groupe CDH à la Chambre, est, lui, globalement satisfait du travail accompli par la commission d'enquête.

**Vous retrouvez-vous dans les quelque 20 recommandations de la commission. Ne seront-elles pas un peu chèvre-choutistes?**

Les conclusions ne seront pas chèvre-choutistes. On y dit quand même qu'il y a bien eu une mise en péril du principe de la séparation des pouvoirs. Nos auditions ont quand même permis de découvrir qu'il y a eu des contacts anormaux.

**De deux ou de trois cabinets ministériels?**

Pour moi, il y a clairement trois cabinets ministériels qui sont concernés. On a bien une personne qui prend son téléphone ou qui dit à quelqu'un de prendre son téléphone pour appeler Monsieur Untel. Celui qui a donné ce coup de téléphone problématique n'est pas le seul responsable. Tout ce processus s'est enclenché parce qu'à un moment une personne a eu une information du cabinet des Finances qui le tient de son avocat. Cela participe d'une œuvre



■ "Il y a eu des contacts anormaux."

collective. Dire que le comportement anormal est l'œuvre uniquement de celui qui tient le cornet, c'est limite... Il faut apprécier les éléments *in concreto*.

**Le CDH s'est montré relativement discret dans cette commission. Est-ce par souci de préserver une certaine solidarité majoritaire?**

Non, c'est par souci de faire les choses correctement. C'est pour ne pas revenir en permanence avec les mêmes questions à l'égard de certains témoins. Je pense avoir été très présent. Mais il est vrai que nous étions un peu en dehors des responsabilités politiques.

**A refaire?**

Je trouve qu'on a fait un bon travail, malgré les difficultés et les limites.

V.d.W.

## Jeholet: "une chasse à l'homme..."

▶ Pour le MR, la commission n'aurait jamais dû avoir lieu.

Pour Pierre-Yves Jeholet, député MR, la commission Fortis, c'était une chasse à l'homme...

**Selon vous, combien de contacts problématiques y a-t-il eu?**

Concernant la première phase, la commission a épinglé deux contacts - et seulement deux - qui posent problème. On cible un contact en particulier: celui établi par Pim Van Walleghem, conseiller au cabinet d'Yves Leterme et, dans une moindre mesure, celui établi par Herman Daems, chef de cabinet Justice de Jo Vandeurzen avec le parquet de Bruxelles.

**Et les contacts établis par Olivier Henin, chef de cabinet de Didier Reynders? Pour Jean-Marc Nollet, il a lui aussi établi des contacts problématiques...**

C'est tout à fait faux. Contrairement à ce que j'entends et ce que je lis, au niveau du cabinet des Finances, il n'y a eu aucun contact problématique avec la magistrature. Dans la première phase, il y a deux contacts qui peuvent mettre en péril la séparation des pouvoirs. Et dans la deuxième phase, étant donné que nous n'avons pas



■ "Une commission politique..."

pu entendre les magistrats, tout est au conditionnel. Quant au contact entre Olivier Henin et Pierre Morlet, il ne concerne que la procédure et il n'a lieu qu'après que l'avis ne soit rendu. Les magistrats eux-mêmes affirment que ce contact ne pose pas de problème.

**Les recommandations ne sont-elles pas déforcées dès lors que chaque commissaire a sa lecture...**

La commission était politique. L'objectif de certains était d'organiser une chasse à l'homme. On a voulu mouiller le cabinet des Finances, Didier Reynders en particulier, à travers son chef de cabinet, Olivier Henin. Mais je pense sincèrement que cette commission, on n'aurait pas dû la faire.

V.d.W.